

## **Communiqué de presse conjoint de l'Association Guinéenne pour la Transparence (AGT), Contact National de Transparency International en Guinée et de la Coalition Nationale Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP) Guinée**

Par leur communiqué du 26 janvier 2009, l'AGT et PCQVP Guinée avaient noté avec intérêt que la déclaration de prise du pouvoir par le Conseil National pour la Démocratie et le Développement (CNDD) du 23 décembre 2008 et le discours d'orientation du Chef de l'Etat du 14 janvier 2009 allaient dans le sens des préoccupations de leurs organisations respectives, à savoir : l'organisation des élections libres et transparentes, la lutte contre la corruption et la drogue et la révision des conventions minières.

L'AGT et PCQVP Guinée constatent, aux termes de neuf mois d'exercice du pouvoir par le CNDD:

- une rupture du dialogue entre le CNDD et les Forces Vives due à l'éventuelle candidature de l'actuel Président de la République, SE le Capitaine Moussa Dadis CAMARA et à la composition du Conseil National de Transition (CNT) entraînant un enlèvement du processus de retour à l'ordre constitutionnel ;
- des actions engagées dans la lutte contre la drogue et le narco Etat ;
- le recouvrement par l'Etat d'importantes créances ;
- la volonté réaffirmée de lutter contre la corruption et de réviser les conventions minières dont la mise en œuvre demeure laborieuse quant à savoir avec qui et comment le faire;
- les difficultés avérées du Secrétariat de l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE) Guinée de produire et diffuser les rapports ITIE 2006, 2007, 2008, 2009 ;
- le risque de radiation de la Guinée de l'ITIE si elle ne réalisait pas la validation du processus de l'initiative avant le 9 mars 2010.

Devant ce constat, l'AGT et PCQVP Guinée :

1 – Sur le retour à l'ordre constitutionnel :

- invitent le CNDD et les Forces Vives à renouer, au plus vite et par tous les moyens, le fil du dialogue constructif devant déboucher sur des élections apaisées, libres et transparentes seuls moyens de garantir la stabilité, la sécurité et le développement du pays ;
- félicitent le Groupe de Contact International pour la Guinée et tous les partenaires qui, en plus du travail déjà accompli, doivent continuer d'accompagner et d'aider la Guinée dans cette phase si délicate de construction d'une démocratie.

2 – Sur la lutte contre la drogue :

- soutiennent le Gouvernement dans la poursuite de la lutte contre la drogue, l'ouverture des procès de tous les prévenus, le renforcement des capacités des corps de sécurité et des magistrats chargés de la lutte contre ce fléau ;

3 – Sur la lutte contre la corruption et ses corollaires, le détournement de deniers publics en particulier et son terreau l'impunité ambiante sont, aujourd'hui pour la Guinée, une

nécessité, urgence politique, économique et sociale En témoigne les Indices de Perception de la Corruption de Transparency International qui classent la Guinée premier pays corrompu d'Afrique et quatrième du monde en 2006, 168 sur 179 pays du monde en 2007 et 173 sur 180 pays du monde en 2008.

L'immobilisme de l'Etat, sous la 2<sup>ème</sup> République, face à la dilapidation, à la confiscation des biens publics a créé un déficit de gouvernance, de lisibilité et de traçabilité dans la gestion des ressources publiques.

Face à cette situation, le contrôle et/ou l'audit avec équité et professionnalisme de la gestion publique demeure un impératif éthique et de justice qui ne doit pas connaître de pause dans le cadre de la continuité de l'Etat.

L'audit, opération de salubrité publique exclusive de l'Etat, doit être mené sans à priori de connotation politique et sans autre considération à caractère sélectif et/ou discriminatoire.

C'est pourquoi l'AGT et PCQVP Guinée demandent au Gouvernement :

- la poursuite du recouvrement de toutes les créances, de toute nature, dues à l'Etat ;
- l'audit de la gestion des années passées, de l'exercice courant (entre autres conditions d'adjudication des marchés de construction, gestion du parc automobile de l'Etat, de la BCRG, du fonds minier, du fonds de l'environnement...);
- de publier les résultats exhaustifs des audits des ministères, gouvernorats et ambassades réalisés en 2007 et 2008 par les Gouvernements précédents ;
- la poursuite judiciaire systématique contre tous les auteurs de détournement de deniers publics ;
- de faire de l'éthique et la transparence, les règles d'or de la pratique de la gestion des deniers publics

#### 4 – Sur le secteur minier

En 2005, la Guinée a adhéré à l'ITIE qui demande, annuellement, aux entreprises de publier ce qu'elles paient et aux gouvernements ce qu'ils reçoivent, ceci dans le but d'information du public et de faire bénéficier les ressources au plus grand nombre.

Dans ce sens, seul le rapport de 2005 a été rendu public ; manquent , en violation de nos engagements, les rapports 2006, 2007,2008 et bientôt 2009.

A présent il s'y ajoute la validation du processus de l'ITIE à réaliser impérativement avant le 9 mars 2010, faute de quoi la Guinée sera radiée de l'initiative. Elle s'exposera, de ce fait, aux risques de ne plus bénéficier de financements de la part des investisseurs privés et des institutions financières internationales (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International...) qui tous reconnaissent et appuient fortement l'ITIE au point d'en faire aujourd'hui une conditionnalité.

C'est ainsi que l'ITIE est devenue un critère d'évaluation des points d'achèvement de l'initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés).

Les accords de sortie de crise de janvier, février 2007 stipulaient d'étendre le processus de l'ITIE aux secteurs forestier, halieutique et de réviser les conventions minières.

L'AGT et PCQVP Guinée demandent au :

a) - Secrétariat de l'ITIE Guinée :

- la réalisation et publication, sans délai, des rapports ITIE 2006, 2007, 2008 et 2009;
- la diligence de la procédure et la recherche du financement de la validation pour éviter la radiation de la Guinée le 9 mars 2010.

b) – Gouvernement :

- d'étendre le processus de l'ITIE à la forêt et à la pêche ;
- de mettre à la disposition du Secrétariat de l'ITIE Guinée le financement nécessaire pour la validation du processus ITIE , la production, diffusion des rapports 2006, 2007, 2008, 2009;
- de réviser les conventions minières, forestières et halieutiques pour maximiser les revenus de l'Etat et des collectivités.

Conakry, le 17 septembre 2009

Pour l'AGT  
Le Président

Pour PCQVP Guinée  
Le Chargé de Communication

Mamadou Taran DIALLO

Moussa Iboun CONTE